



mauvais intitulé de l'amende .

Par **Misterfreeze**, le **19/07/2019** à **08:13**

Bonjour , rnrnje me suis fait verbaliser pour circulation en sens interdit , alors qu'en réalité c'était une voie momentanément fermée à la circulation pour travaux . Apparemment cela induit un retrait de 4 points ainsi qu'une amende . Il me reste 4 points justement , est-ce contestable ?

Par **le semaphore**, le **19/07/2019** à **08:57**

BonjourrrnrnOui si pas d'arrêté et panneau B0 ou si si signalisation non conforme à l'arrêté .rnrnL'arrêté est a demander en mairie